

Référentiel des fonds labellisés

Pour répondre au besoin d'une vision consolidée de la labellisation en France, la Banque de France a mis en place une collecte recensant l'ensemble des OPC labellisés auprès des organismes représentants des labels (label CIES, label Finansol, label Greenfin, label ISR, label Relance) dont trois d'entre eux d'entre eux visent à favoriser l'investissement durable (Label ISR, Label Finansol et Label Greenfin).

Retrouvez toutes les informations sur ces labels directement sur la page [Organisme de placements collectifs \(OPC\)](#) ainsi que l'analyse du bloc-note éco n°311 : [Les fonds labélisés sont-ils plus verts ?](#)

Indicateurs statistiques de finance verte et des risques financiers liés au climat

Dans le cadre du comité statistique du SEBC, la Banque de France a élaboré avec la BCE et les banques centrales nationales de nouveaux indicateurs statistiques visant à analyser les risques et les opportunités de la transition climatique. Ces indicateurs portent sur :

1. les instruments financiers verts ;
2. des indicateurs sur les expositions des institutions financières aux risques physiques ;
3. des indicateurs sur l'empreinte carbone des portefeuilles des institutions financières.

Ils visent à alimenter des analyses selon deux perspectives : les « émissions de carbone financées » par le secteur financier, et les expositions du secteur financier à des contreparties dont l'activité économique est intensive en émission.

Le développement de ces statistiques – qui sont dans un premier temps publiées, pour certaines d'entre elles, en tant qu'indicateurs expérimentaux ou indicateurs analytiques (c'est-à-dire mis à disposition à des fins de recherche) soutiendra la prise en compte de ces mesures de risque dans les actions liées à la politique monétaire, au système financier et à la transition climatique.

La présentation et le premier rapport sur ces indicateurs sur le changement climatique sont disponibles sur le site de la BCE : [Climate change-related indicators \(europa.eu\)](#).